



ENVIRONNEMENT DES MARCHÉS

Le mois d'août a démarré sur fond de nouvelles hostilités entre les Etats-Unis et la Chine, et le bilan de la saison des résultats des sociétés a montré combien les entreprises avaient été touchées par la crise. Mais bon nombre de statistiques économiques encourageantes sont venues redonner de l'appétit pour le risque aux investisseurs. Loin d'être tétanisés par la torpeur estivale et par le regain de l'épidémie en Europe, les marchés ont accueilli chaleureusement les espoirs autour de vaccins contre le Covid-19. Le mois restera marqué par l'envolée des valeurs technologiques américaines, qui ont évolué, pour certaines d'entre-elles à des niveaux stratosphériques. Enfin, lors du traditionnel symposium estival des banquiers centraux de Jackson Hole, la Réserve fédérale a confirmé qu'elle était prête à laisser glisser temporairement l'inflation au-dessus de 2% avant d'agir sur les taux, suggérant que ceux-ci allaient rester très bas pour encore un long moment. Ce contexte a donc été favorable aux actifs risqués. Les actions européennes ont progressé de 2,9%, et les actions émergentes de 2,2%. De manière plus marquée, les actions américaines finissent le mois en hausse de 7,4%, et les actions japonaises, profitant de la baisse du Yen, ont monté de 7,9%. Du côté des taux, les obligations souveraines de la zone Euro ont baissé de 0,8%. L'environnement a été favorable au crédit qui a monté de 0,2% pour le segment Investment Grade et de 1,5% pour le segment High Yield. Le cours de l'or a légèrement baissé de 0,8%, et les cours du pétrole se sont appréciés de 6%.

NOS DÉCISIONS

Au début du mois d'août, nous avons légèrement renforcé notre exposition aux actions américaines et européennes. Au sein de notre allocation en actions européennes, nous avons pris des profits sur le segment des valeurs décotées, et avons augmenté notre allocation au segment des valeurs de croissance. Nous avons conservé, à un niveau constant, nos allocations en actions japonaises et en actions émergentes. Au global, l'exposition en actions du portefeuille a été augmentée, passant de 49% à 51,5%, en incluant les couvertures. Au sein de la poche obligataire, nous avons maintenu notre conviction sur l'inflation en Zone Euro, à hauteur de 4%. La sensibilité obligataire du portefeuille est restée à un niveau proche de 0. Nous avons conservé, à poids constant, notre allocation sur les obligations convertibles.

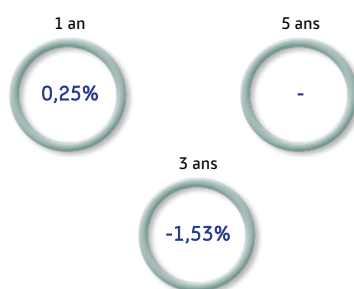
Les éléments que nous suivons

Bien que les soutiens monétaires et budgétaires soient conséquents, la crise sanitaire et ses conséquences ont engendré un effondrement économique sans précédent. Les regards restent tournés vers la reprise de l'activité économique, l'évolution de l'épidémie autour de la planète et les relations sino-américaines. Cet environnement nous incite à faire preuve de réactivité et de flexibilité dans nos allocations, à ajuster de manière tactique nos stratégies de protection au sein du portefeuille.

INDICATEURS MENSUELS*

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Performances cumulées



Principales contributions à la performance du mois



ALLOCATION FLEXIBLE

par rapport au mois précédent

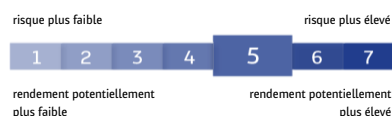
Actions	Obligations	Convertibles
+2,5%	-0,1%	+0,01%
Matières 1ères	Monétaires	
-	-0,5%	

ÉLÉMENTS DE RISQUE

Volatilité



Échelle de risque



OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est, sur un horizon de placement minimum de 5 ans, de chercher la performance d'un portefeuille diversifié parmi différentes classes d'actifs et zones géographiques. Le principal moteur de performance est l'allocation entre les différentes classes d'actifs. Dans ce cadre l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion flexible mais qui sera contrainte et construit un portefeuille avec un objectif de volatilité cible moyenne sur 5 ans glissants qui tendra vers un niveau de 12% (hors conditions exceptionnelles de marché). Cette volatilité cible pourra évoluer à la hausse, comme à la baisse, en fonction des anticipations de la société de gestion des évolutions des marchés.

Nous rappelons aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

* Pour plus d'informations sur ces éléments, veuillez-vous référer aux pages suivantes.

LEXIQUE

Volatilité

Indicateur de risque, calculé a posteriori, qui permet de mesurer l'amplitude de variation des cours d'un titre ou de la valeur liquidative d'un OPC par rapport à sa tendance générale.

Elle est calculée sur une période donnée, généralement un ou trois ans, et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'un titre ou d'un OPC.

Plus la volatilité est élevée, plus le titre ou l'OPC peut être considéré comme risqué.

Ratio de Sharpe

Mesure la surperformance d'un OPC par rapport au taux de rendement d'un actif sans risque (EONIA) par unité de risque.

A savoir : lorsqu'il est positif, plus le ratio de Sharpe est élevé et plus la prise de risque est rémunérée.

La comparaison des ratio de Sharpe doit se faire sur des OPC de même nature.

Sensibilité

Elle mesure la variation du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPC obligataire lors d'une variation des taux d'intérêt de 1%.

Exemple : Une sensibilité de 3 signifie qu'en cas de baisse des taux d'intérêt de 1 %, la valeur du titre montera de 3 %.

Obligations indexées sur l'inflation

Il s'agit d'une obligation dont le coupon et le prix de remboursement sont réévalués chaque année, pour tenir compte de la hausse des prix depuis le lancement de l'emprunt. L'investisseur est ainsi complètement protégé contre l'inflation.

L'indice MSCI AC World est représentatif des marchés actions internationaux.

L'indice Barclays Euro Aggregate est représentatif des marchés obligataires de la zone euro.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



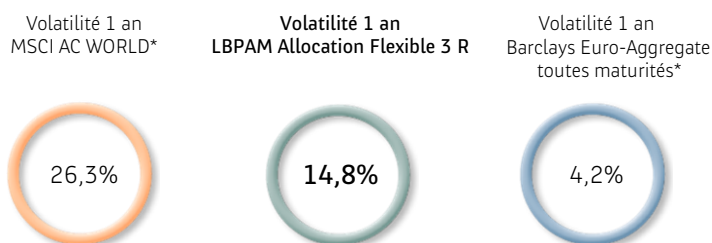
PERFORMANCES AU 31/08/2020

	1 AN	3 ANS	5 ANS
Performances annualisées	0,25%	-0,51%	-
Performances cumulées	0,25%	-1,53%	-

Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion
Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

RATIOS

	1 AN	3 ANS	5 ANS
Volatilité	14,8%	10,0%	-
Ratio de Sharpe	0,0	0,0	-



SENSIBILITÉ DE LA POCHÉ OBLIGATAIRE



* Compte tenu de l'objectif de gestion, il n'y a pas d'indicateur. Cependant à titre illustratif, il est présenté un indicateur obligataire Euro toutes maturités et un indicateur actions internationales.

À NOTER

FRAIS

■ Frais d'entrée : 2,50% maximum (dont part acquise au FCP : 0%)

■ Frais de sortie : AUCUN

■ Frais courants : 2,02% TTC

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 29/06/2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

■ Frais de gestion maximum : 2,00% TTC

■ Commission de surperformance : AUCUNE

DONNÉES CLÉS AU 31/08/2020

■ Valeur liquidative : 98,37 €

■ Actif net global : 516,9 M€

■ Nombre de lignes en portefeuille : 17

CARACTÉRISTIQUES

■ Code ISIN part R : FR0012902435

■ Date de commercialisation de l'OPC : 17/05/2016

■ Souscripteurs concernés :
Tous souscripteurs, part plus particulièrement destinée à être souscrite au sein d'un Compte Titres Ordinaire, et à servir de support d'unité de compte des contrats d'assurance vie proposés par les entités du Groupe La Banque Postale

■ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans et plus

■ Classification AMF : N/A

■ Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT

■ Eligible à l'assurance vie et au CTO

SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

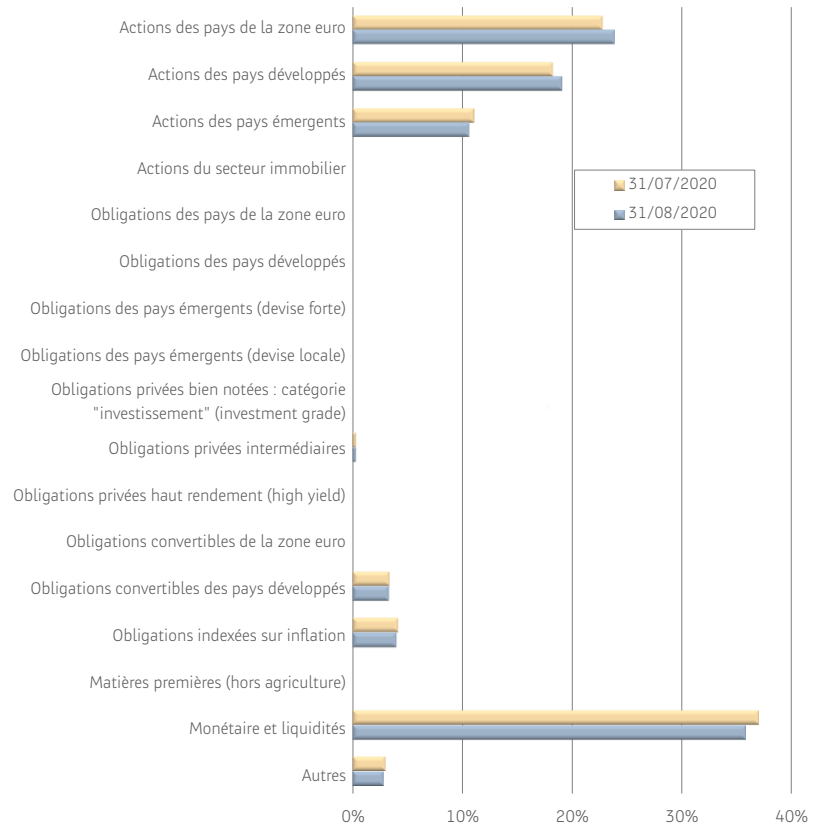
■ Heure limite de passage d'ordre auprès de LBP : 12h15

■ Souscription initiale minimum : 0 €

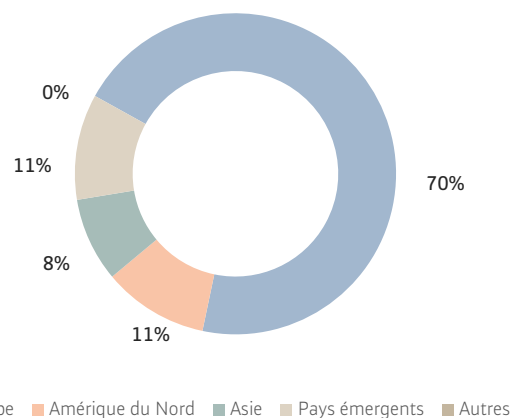
■ Souscription ultérieure minimum : 0 €

■ Fréquence de valorisation : quotidienne

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS EN EXPOSITION (REBASÉE EN 100)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE EN EXPOSITION (REBASÉE EN 100)



Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) à destination d'investisseurs résidant en France et catégorisés en tant que non professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures : elles ne sont pas constantes dans le temps. Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.